



ANGLICAN  
DIOCESE OF QUEBEC

DIOCÈSE  
ANGLICAN DE QUÉBEC

**À:** Corporations paroissiales, leurs trésoriers et trésorières  
**DE:** Mgr Bruce Myers  
**DATE:** Jeudi le 2 avril 2020  
**OBJET:** La COVID-19 et la situation financière des congrégations

---

À travers tout le Québec, nous nous préparons à entrer dans une quatrième semaine d'isolement et les églises à travers notre diocèse seront fermées pour un quatrième dimanche consécutif.

Jusqu'à présent, ces efforts collectifs ont réussi à freiner la propagation de la COVID-19 et à sauver des vies. Je suis profondément reconnaissant envers tous les anglicans du Québec de la manière dont ils et elles ont répondu à l'appel demandant de prendre des mesures difficiles mais nécessaires pour lutter contre cette pandémie.

Ces mesures ont également eu et continuent d'avoir un impact économique important et généralisé, avec la fermeture temporaire de nombreuses entreprises et le licenciement de milliers de personnes, qui ont ainsi vu leurs salaires réduits ou leurs moyens de subsistance mis en danger.

L'église n'est pas à l'abri des effets économiques de la pandémie. Pour le maintien de leur santé financière et leur viabilité, les congrégations de notre diocèse dépendent principalement de deux sources de revenus: les généreuses contributions des paroissiens et les revenus générés par leurs investissements. Le paysage financier a changé et je sais que plusieurs de nos congrégations—dont certaines étaient déjà financièrement fragiles—sont préoccupées par l'avenir.

Depuis ses tout débuts, notre trésorier diocésain Michael Boden, notre directrice générale Marie-Sol Gaudreau et notre vicaire général Edward Simonton sont en état de surveillance et d'évaluation constants des impacts financiers de cette pandémie sur notre église, et ensemble, nous avons essayé de discerner la meilleure voie financière à suivre pour notre église dans le cadre d'une situation sans précédent qui évolue presque quotidiennement.

Notre objectif est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir nos congrégations—et le diocèse dans son ensemble—financièrement viables en cette période difficile, et pour protéger les moyens de subsistance des membres de notre clergé et de nos employés et employées laïcs qui dépendent d'une rémunération provenant de notre église. Chacune de ces personnes a trouvé des moyens créatifs et significatifs de réaliser à sa vocation et de servir l'église dans cet extraordinaire concours de circonstances.

À cette fin, nous mettons en place les mesures financières suivantes :

- 1. DIOCESAN POOLED FUNDS** (*Fonds regroupés diocésains*) – De nombreuses congrégations ont confié leurs investissements aux « Pooled Funds », qui sont gérés par la Société d'église du diocèse anglican de Québec (« Church Society »). Les chèques de distribution du premier trimestre seront émis dans les prochains jours. Les turbulences massives connues sur les marchés financiers se refléteront nécessairement sur les montants qui seront reçus. Les congrégations recevant des distributions au

premier trimestre sont fortement encouragées à utiliser ces fonds en priorité pour soutenir leur pasteur(e) et pour payer toutes les factures de rémunération et de charges sociales. Au cours des prochaines semaines, le respect de nos obligations salariales sera l'un de nos principaux défis financiers. Les congrégations sans obligations salariales sont encouragées à réinvestir leurs distributions du premier trimestre dans les Pooled Funds afin de contribuer à maintenir la viabilité à long terme de notre portefeuille collectif. En raison de l'extrême volatilité de la situation économique globale et de l'incertitude quant à la durée de cette pandémie, le montant des distributions des Pooled Funds devra être évalué à chaque trimestre. Bien que les politiques de distribution puissent changer à court terme, les Pooled Funds demeurent un investissement judicieux à long terme.

2. **RÉMUNÉRATION ET CHARGES SOCIALES** – Il y a une semaine, le gouvernement fédéral a annoncé la création d'une subvention salariale temporaire de 75% visant à aider les entreprises qualifiées et les organismes à but non lucratif d'éviter de licencier leur personnel pendant la pandémie. Le diocèse, de même que ses congrégations, sont éligibles à ce soutien financier temporaire majeur, qui permettra de soulager temporairement de nombreuses congrégations d'une charge financière importante à un moment critique. Cela signifie que les congrégations ayant signé des ententes de rémunération demeureront toujours responsables de verser 25% de ce qu'elles contribuaient auparavant à la rémunération et aux charges sociales de leur pasteur(e). Si une congrégation a des inquiétudes quant à sa capacité de s'acquitter de ses obligations financières pendant cette période, nous en exhortons les dirigeants à communiquer sans hésitation avec la directrice générale Marie-Sol Gaudreau (msgaudreau@quebec.anglican.ca ou 418 692 3858) pour discuter des autres dispositions qui pourraient être prises.
3. **OFFRANDES** – Même si nos congrégations ne se réunissent pas physiquement présentement pour célébrer le culte—ce qui signifie que les enveloppes ne se remplissent pas ou que la quête n'a pas lieu—nous sommes toujours en mesure de recevoir des dons d'autres manières. Ceux qui sont encore en mesure de faire une contribution financière à leur congrégation en ce moment peuvent envoyer un don au trésorier ou à la trésorière de leur paroisse. Vous êtes également invités à faire une contribution déductible d'impôt à la Church Society afin de soutenir la vie et le travail du diocèse de Québec au sens large pendant cette période particulièrement difficile. Vous pouvez le faire en envoyant un chèque à l'adresse ci-dessus ou en faisant un don en ligne en visitant CanaDon.org et en trouvant la « Church Society of the Diocese of Quebec ». Vous pouvez également faire une contribution en ligne à n'importe quelle congrégation du diocèse de la même manière; indiquez simplement le nom de l'église spécifique que vous souhaitez soutenir et les fonds leur seront crédités.

Dieu promet que nous recevrons tout ce dont nous avons besoin, si nous restons concentrés sur le royaume de Dieu et sur la justice de Dieu. Avec l'aide de Dieu—et avec confiance en sa providence—notre église traversera sereinement cette période d'épreuve, exprimant le royaume de Dieu et sa justice tout au long du chemin.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruce", with a small cross symbol to its left.